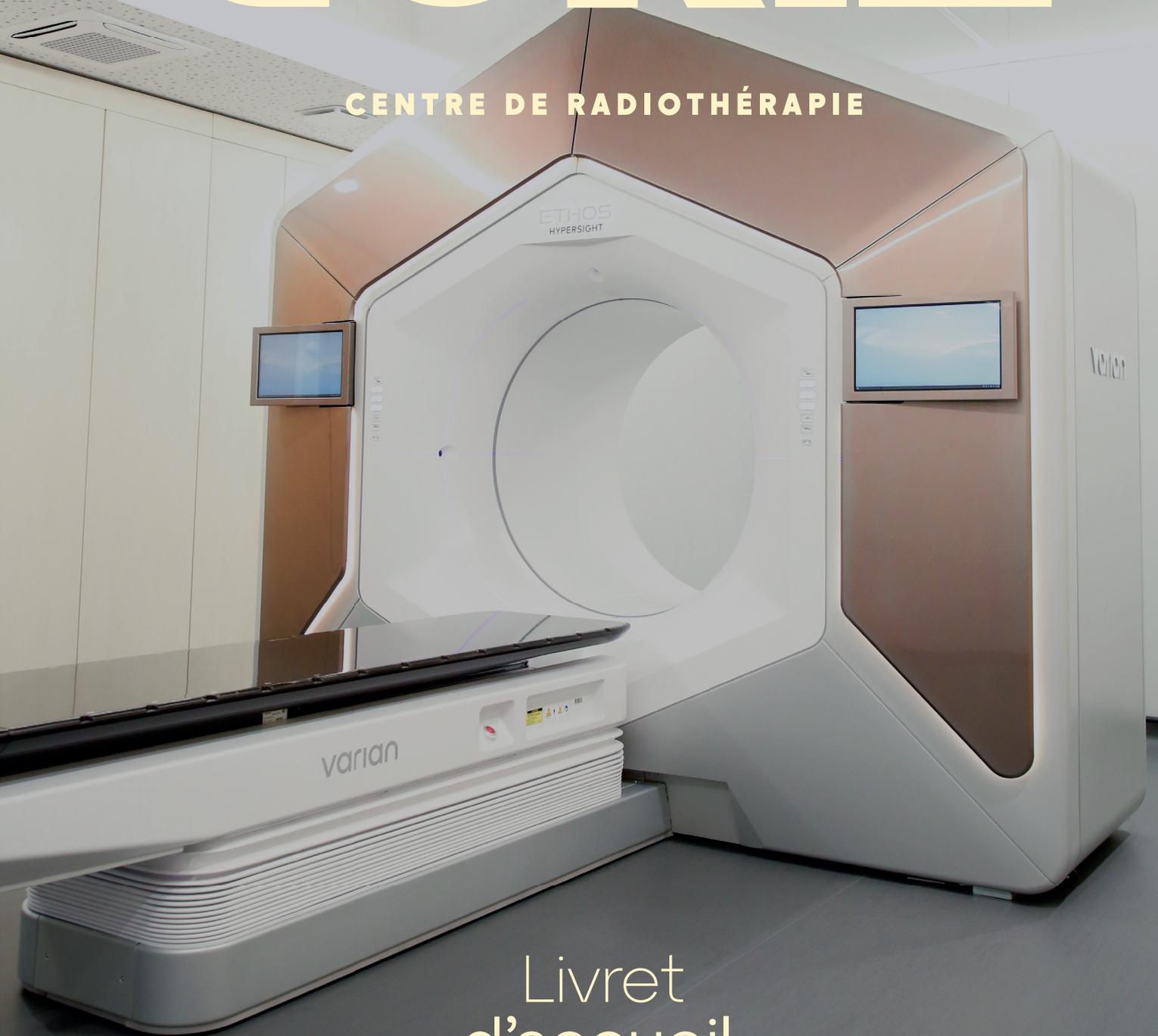


JOLLIOT CURIE

CENTRE DE RADIOTHÉRAPIE



Livret
d'accueil.

C'est du rapport au temps dont il est question.

De l'attachement à chaque opportunité
qui se présente, à chaque minute qui nous est offerte,
et à toutes ces occasions qui nous sont données
d'agir plus vite, d'agir mieux et d'agir plus précisément.

Le mot de la direction.



Madame, Monsieur,

Bienvenue au Centre Joliot Curie GCS Public Privé du Littoral, établissement de santé spécialisé en radiothérapie, conventionné et agréé par la sécurité sociale.

Ce livret d'accueil vous est destiné. Il a pour objet de vous présenter le Centre Joliot Curie et de vous apporter tous les renseignements utiles à votre traitement.

Nous sommes attachés depuis 30 ans à proposer les traitements les plus adaptés à votre cas avec les matériels les plus modernes. Notre activité, hautement spécialisée, fait appel à des technologies de pointe mises en application par une équipe qualifiée et particulièrement motivée.

L'objectif prioritaire est de vous prodiguer des soins de qualité en toute sécurité. Cette activité s'intègre dans une prise en charge globale comportant à la fois les dimensions sanitaires mais aussi psychologiques et sociales.

Pour permettre l'amélioration continue de la qualité de nos services, nous avons besoin de vos remarques et de vos suggestions. À cet effet, le centre organise régulièrement des enquêtes de satisfaction. Votre participation à ce processus nous est précieuse. Elle est à la fois le témoin de l'efficacité de nos procédures et le garant de l'attention particulière qui vous est portée.

Nous vous remercions de votre confiance.

Dr A. BERTAL
Administrateur

Sommaire du livret.

PRÉSENTATION DU CENTRE	P.6
HISTORIQUE DU CENTRE	P.8
LA RADIOTHÉRAPIE	P.10
CHIFFRES CLÉS 2023	P.15
LA PRISE EN CHARGE	P.16
LES SOINS DE SUPPORT	P.20
LES ÉQUIPES	P.24
LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	P.26
LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE QUALITÉ	P.28
CHARTRE DU PATIENT EN CANCÉROLOGIE	P.32

Présentation du centre.



Joliot Curie est l'un des centres de radiothérapie les plus avancés de France, à la fois dans son innovation et dans son attention immédiate portée au patient. Les équipes de Joliot Curie s'accordent le temps et la hauteur de vue pour décider avec force, agir sans attendre et aborder le soin dans toutes ses dimensions.

Le Centre se situe sur la Côte d'Opale et s'adresse à une population de plus de 500 000 habitants (Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Omer, Berck, Hesdin...). C'est un GCS Public Privé (coopération entre la SELARL PARRC et le Centre Hospitalier de Boulogne sur Mer en tant que partenaire public). L'équipe médicale adhère au réseau Régional

de Cancérologie et collabore donc avec l'ensemble des acteurs hospitaliers et universitaires de la région. De plus, l'établissement fait partie du Centre de Coordination de Cancérologie du Littoral qui regroupe les cliniques de Boulogne-sur-Mer, Calais et de Saint-Omer.

Le Centre Joliot Curie GCS Public Privé du Littoral est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. L'évaluation constante des pratiques professionnelles et la mise en œuvre d'actions préventives et correctives permettent une excellente prise en charge.

1700
NOUVEAUX PATIENTS
PRIS EN CHARGE
CHAQUE ANNÉE.

Notre équipe médicale est composée d'oncologues et de radiothérapeutes médicaux, d'un secrétariat, d'une unité de physique médicale, de manipulateurs radios, d'un service d'hygiène, d'une cellule d'onco-psychologie ainsi que d'un service qualité.

Historique du centre.

1984

LE DR HERNANDEZ EST ARRIVÉ, PREMIER MÉDECIN RADIOTHÉRAPEUTE EXCLUSIF.

Le service de radiothérapie a déménagé en 1985 - 1986 sur le site de la Clinique de la Côte d'Opale à Saint Martin-Boulogne. Un nouvel appareil de radiothérapie est installé et le premier patient est traité le 1er Février 1986 au Centre Joliot Curie nouvellement créé.

1996

LE CENTRE DÉCIDE DE REMPLACER L'APPAREIL DE COBALTHÉRAPIE PAR UN NOUVEL ACCÉLÉRATEUR MULTILAMES, INNOVATION RÉCENTE POUR L'ÉPOQUE.

Depuis, l'établissement ne cesse de s'étoffer en personnel et en matériel pour répondre aux besoins des patients et aux techniques de radiothérapie de plus en plus sophistiquées et précises.

1967

LE PREMIER APPAREIL DE RADIOTHÉRAPIE DE HAUTE ÉNERGIE A ÉTÉ INSTALLÉ À BOULOGNE-SUR-MER, À L'INITIATIVE DU DR MARCQ.

1992

LA CLINIQUE SAINTE-FAMILLE SE REGROUPE AVEC LA CLINIQUE DE LA CÔTE D'OPALE.

Le centre Joliot Curie profite de cette fusion pour agrandir ses locaux, installer un simulateur de traitement et créer un service de physique plus étoffé avec curiethérapie.

2011

IL DEVIENT GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE (GCS) CENTRE JOLIOT CURIE PUBLIC PRIVÉ DU LITTORAL.

2006

LE CENTRE JOLIOT CURIE ACQUIÈRE UNE NOUVELLE MACHINE DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (GIE).

2014

LE GCS FAIT LE CHOIX DE S'ÉQUIPER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES : LES TOMOTHÉRAPIES.

2019

POURSUITE DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACQUISITION DE L'HALCYON ET DU CYBERKNIFE (RADIOTHÉRAPIE STÉRÉOTAXIQUE).

2024

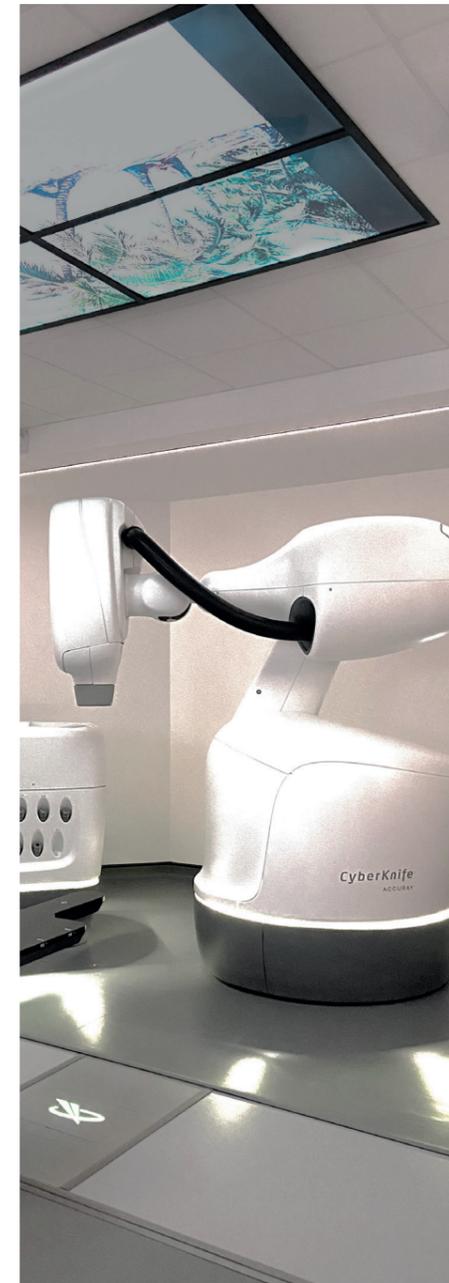
LA RADIOTHÉRAPIE ADAPTATIVE ALLIÉE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ARRIVE AU CENTRE JOLIOT CURIE AVEC L'ACCÉLÉRATEUR ETHOS.

À ce jour, le centre possède toutes les techniques de radiothérapie (stéréotaxique, adaptative, RCMI avec IGRT et radiothérapie de contact avec l'XSTRAHL).

La radiothérapie.

QU'EST CE QUE LA RADIOTHÉRAPIE ?

La radiothérapie est un traitement localisé du cancer. C'est à l'aide de rayonnements (plus communément appelés rayons) que les cellules cancéreuses sont détruites. Un grand nombre de patients atteints de cancer aura recours à la radiothérapie pendant sa prise en charge. Il existe diverses machines et chacune a ses spécificités. Le but étant toujours de détruire les cellules cancéreuses tout en protégeant les cellules saines.



CYBERKNIFE

Le CyberKnife est une technologie de pointe qui offre une précision submillimétrique dans le traitement du cancer n'importe où dans le corps grâce à une balistique pointue. Le CyberKnife est composé d'un accélérateur linéaire positionné dans une tête robotisée et d'une table de patient pouvant se déplacer dans de multiples directions. En utilisant ce système, les tumeurs peuvent être traitées avec de fortes doses de rayonnements et les tissus sains restent hautement protégés.

Cet appareil possède de nombreux avantages :

- Précision inframillimétrique.
- Toutes les zones du corps peuvent être traitées à condition que les tumeurs soient de taille raisonnable.
- Une alternative à la chirurgie. Le CyberKnife est particulièrement utile pour les tumeurs difficilement opérables ou chez des patients fragiles.
- Synchronisation de mouvement. Le CyberKnife surveille la respiration du patient et les mouvements de la tumeur, apportant des corrections sensibles et appliquant un rayonnement en conséquence.
- Durée de traitement courte : une à cinq séances en général.
- Traitement indolore.
- Traitement ambulatoire.

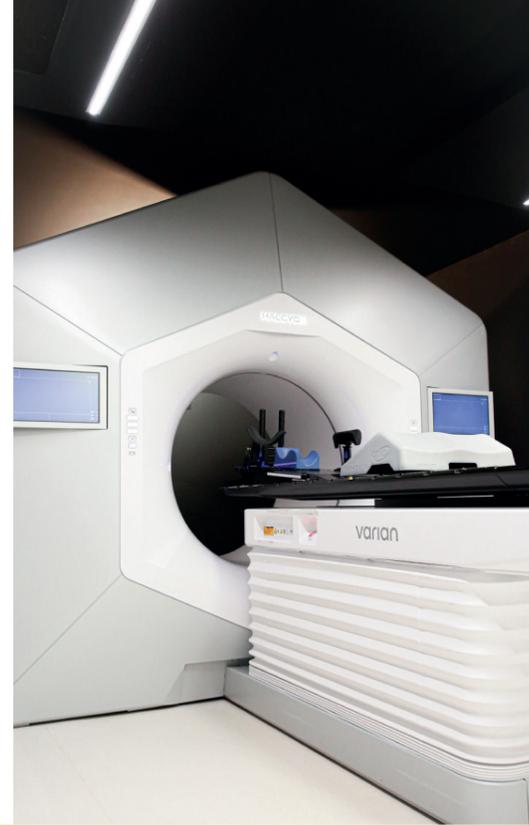
Cet appareil est particulièrement adapté pour le traitement des métastases cérébrales, pulmonaires, osseuses, hépatiques ou ganglionnaires. Il est désormais une première option pour le traitement des cancers de prostate à un stade précoce en quelques jours au lieu des 4 à 8 semaines habituelles.

HALCYON

L'Halcyon associe un accélérateur de particules et un système d'imagerie. Il permet de délivrer des traitements hautement conformationnels avec une technique de radiothérapie par modulation d'intensité avec des faisceaux en forme d'arcs (Arcthérapie).

L'imagerie embarquée permet de réaliser une radiothérapie guidée par l'image avec un scanner avant chaque séance. Grâce à une vitesse de rotation très rapide, elle permet de réaliser rapidement les images de repositionnement et la délivrance du traitement.

Cet appareil peut être utilisé pour toutes les localisations cancéreuses.



TOMOTHÉRAPIE

La tomothérapie intègre dans un même appareil une source de rayons X qui permet à la fois :

- De réaliser des images scanner pour vérifier très précisément la position du patient dans l'espace, avant chaque séance de traitement.
- De moduler l'intensité du faisceau d'irradiation tout au long du traitement de manière hélicoïdale, afin de délivrer une dose adaptée au volume de la tumeur, en limitant au maximum l'exposition des tissus sains alentours. Le patient est installé à l'intérieur de l'anneau sur la table de traitement. Les rayons X produits tournent autour de lui pendant que la table se déplace régulièrement et lentement à l'intérieur de l'anneau.

Cet appareil est particulièrement adapté pour l'irradiation de la sphère ORL ou certains cancers du sein. Il peut également être utilisé pour tout type de traitement notamment quand il existe une proximité immédiate avec des organes à protéger comme le cerveau et la moelle épinière.



ETHOS

Comme les autres appareils de radiothérapie, la machine combine un accélérateur et un système d'imagerie. Il a la particularité, grâce à l'intelligence artificielle, de pouvoir recalculer la dose à une vitesse très élevée. L'intelligence artificielle et la radiothérapie adaptative se combinent pour créer l'intelligence adaptative. La radiothérapie Ethos est une nouvelle thérapie complète et révolutionnaire, centrée sur le patient et personnalisée, de la planification initiale à l'adaptation sur la table de traitement.

Le système fournit une vue en temps réel de l'anatomie d'un patient et permet d'adapter la dose de rayonnement aux variations continues de la forme et du positionnement de la tumeur et des tissus sains du patient. Le calcul de la dose se fait en temps réel à chaque séance pour mieux se conformer à l'anatomie du jour du patient. La thérapie Ethos facilite l'administration de la dose à la cible prévue, aide à épargner les organes à risque et permet des marges plus personnalisées pour potentiellement réduire les effets secondaires.

Cet appareil est particulièrement adapté pour les irradiations pelviennes, notamment les cancers de la prostate.



XSTRAHL

L'Xstrahl est un appareil de radiothérapie de contact utilisant des photons de basse énergie. Il permet le traitement de lésions cutanées superficielles ne dépassant pas une certaine profondeur, en alternative à la prise en charge chirurgicale. Il s'agit d'une technique de traitement non invasive particulièrement adaptée pour les tumeurs cutanées du visage et pour les patients âgés avec de multiples comorbidités. Le traitement est rapide (2 à 3 minutes), confortable et non invasif.

Cet appareil est adapté aux cancers cutanés (hors mélanome) et aux métastases cutanées.



COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE DE RADIOTHÉRAPIE ?

Tout commence par un **scanner (TDM) de centrage** qui permet le repérage de la lésion cancéreuse. Il est parfois injecté d'un produit de contraste iodé. Le patient est en général sur le dos, les bras le long du corps ou au dessus de la tête. C'est à partir de ce scanner que le protocole de traitement est créé.

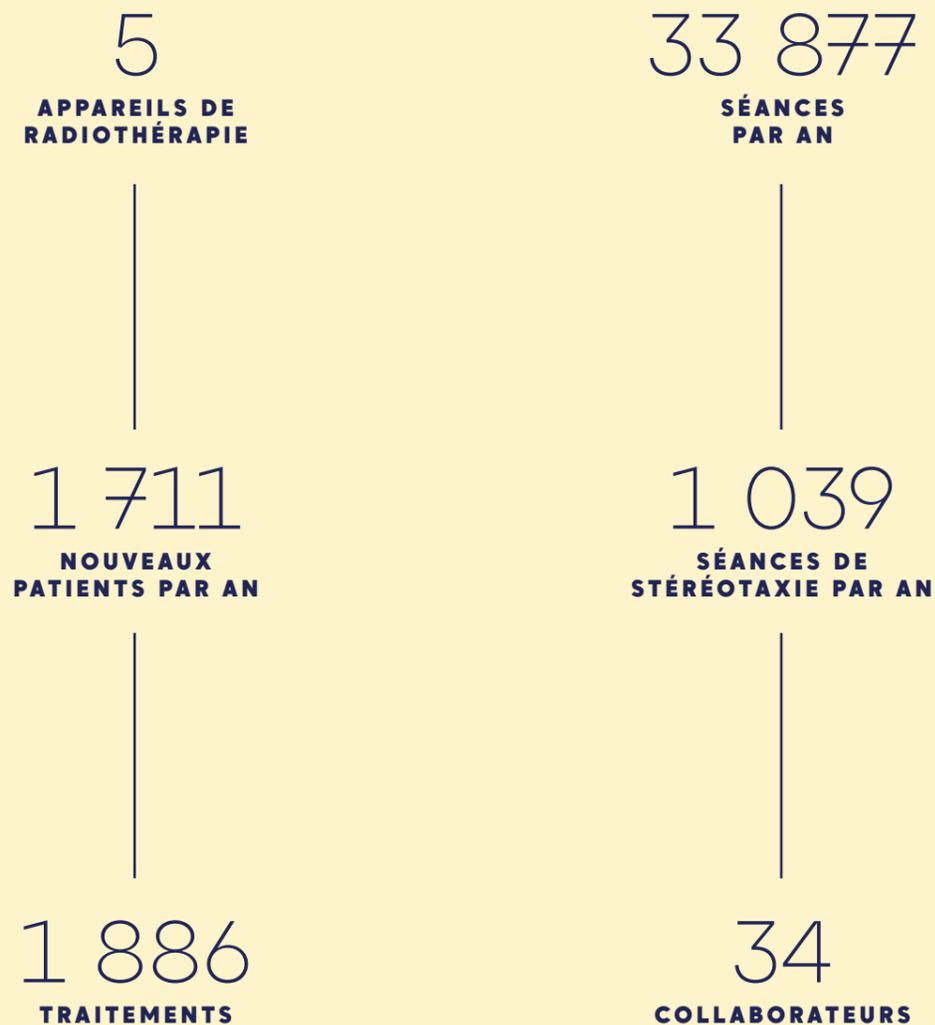
Il est parfois nécessaire de réaliser **une contention par masque thermoformé**, alors propre à chaque patient, pour permettre le repositionnement exact lors de chaque séance de radiothérapie.

Au cours de ce rendez-vous, le patient est vu par une manipulatrice de radiothérapie qui lui **expliquera le déroulement de son traitement et lui communiquera la date de la première séance de traitement**. Le scanner et la consultation durent entre 30 minutes et 1 heure.

Le patient revient ensuite au centre tous les jours de la semaine (ou parfois un jour sur 2 selon la machine choisie) pour faire sa séance de traitement. Il est repositionné à l'identique du scanner de centrage. Les séances durent en moyenne 10 minutes (sauf pour le Cyberknife, alors de 30 à 60 minutes).

Une fois la séance terminée, le patient repart à son domicile (c'est un traitement ambulatoire). Une consultation hebdomadaire avec son médecin référent est prévue, plus si cela est nécessaire.

Chiffres clés 2023.



JOLIOT CURIE

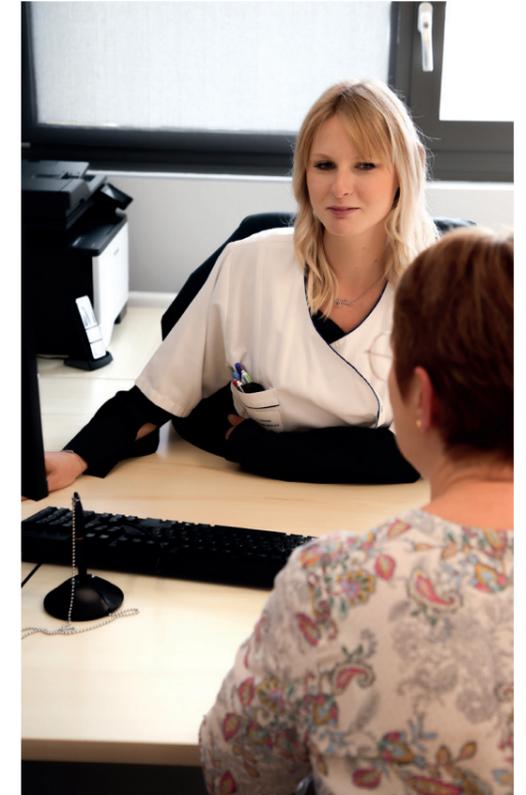
La prise en charge.

L'IMMÉDIATÉTÉ DE LA PRISE EN CHARGE DU CANCER ET L'ADAPTATION DU PROTOCOLE À CHAQUE PERSONNE, SONT AU CŒUR DE LA VALEUR AJOUTÉE DU CENTRE JOLIOT CURIE.

01

L'ACCUEIL AU SECRÉTARIAT

L'accueil est réalisé par une secrétaire médicale dans un bureau dédié afin de respecter la confidentialité. Ce moment permet de créer et de compléter votre dossier médical. Une photo de votre visage sera prise et associée à votre dossier médical avec votre accord. Votre plan personnalisé de soins (PPS) vous sera remis ou complété.



02

LA CONSULTATION MÉDICALE D'ANNONCE

La consultation est assurée par votre médecin référent. Elle a pour but de vous connaître, de préciser l'indication de radiothérapie qui a été validée en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), de vous expliquer les modalités et les effets secondaires du traitement.

La consultation est un moment privilégié avec le spécialiste, n'hésitez pas à lui poser toutes vos questions.

Le médecin sera présent lors des grandes étapes de votre parcours de soin. Un rendez-vous de scanner de centrage vous sera donné à l'issue de la consultation.



03

LE SCANNER DE CENTRAGE DE RADIOTHÉRAPIE

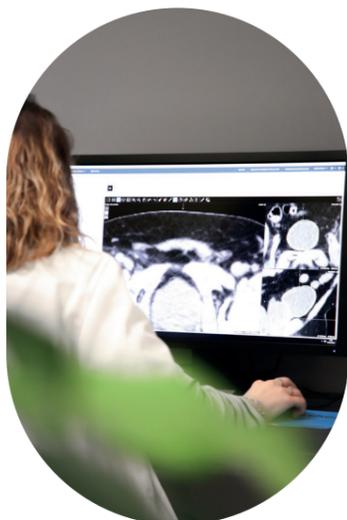
Ce scanner permet de préparer le traitement de radiothérapie. Il peut être effectué avec une injection et une préparation pelvienne si nécessaire. Le positionnement décidé lors de ce scanner sera celui utilisé pour toutes les séances de traitement. Des moyens de contentions pourront être utilisés afin de limiter vos mouvements (masques, coussins, etc.). L'examen dure une dizaine de minutes.

Une consultation paramédicale d'accompagnement est réalisée systématiquement pour vous réexpliquer le principe de votre traitement. Selon vos besoins, vous serez orienté vers l'une des psychologues du centre. Il vous sera également remis votre rendez-vous de première séance de radiothérapie ainsi que des informations sur l'utilisation de la borne d'accueil qui fonctionne avec votre carte vitale. Ce système prévient les manipulatrices de votre arrivée et vous oriente vers la salle d'attente adéquate. Il vous signale également votre éventuel temps d'attente. Les jours suivants ce scanner, l'étude dosimétrique est effectuée afin de déterminer la répartition de la dose.

04

LE TRAITEMENT DE LA RADIOTHÉRAPIE

Avant chaque séance de traitement, vous utiliserez la borne d'accueil patient. Vous pourrez y indiquer votre niveau de douleur via une échelle numérique et les manipulatrices seront averties de votre arrivée. Vous serez appelé et installé dans la salle de traitement de radiothérapie pour votre traitement. Votre prise en charge sera d'environ 15 minutes. Au terme de votre première séance, les manipulatrices vous donneront vos prochains rendez-vous. Dans le cadre de l'identitovigilance, votre identité sera vérifiée tout au long de votre prise en charge.



05

LA CONSULTATION HEBDOMADAIRE AVEC VOTRE RADIOTHÉRAPEUTE RÉFÉRENT

À partir de la deuxième semaine de traitement, une consultation hebdomadaire avec votre médecin référent sera programmée afin d'évaluer la tolérance du traitement. N'hésitez pas dans l'intervalle à signaler tout problème aux manipulatrices.

06

LA CONSULTATION DE FIN DE TRAITEMENT

Lors de la dernière semaine du traitement, vous rencontrerez votre radiothérapeute référent qui organisera le suivi et vous prescrira des examens complémentaires si nécessaire.



07

LA CONSULTATION DE SUIVI

Un suivi médical régulier sera organisé avec votre radiothérapeute référent en alternance avec les autres médecins impliqués dans votre prise en charge.

Les soins de support.

SOIGNER DANS TOUTES DIMENSIONS, NOTAMMENT PAR LES SOINS DE SUPPORT, EST L'OBJECTIF QUE SE FIXE CHAQUE JOUR LES ÉQUIPES DU CENTRE JOLIOT CURIE.

LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

La maladie peut être source de souffrance morale (les changements dans la vie, la peur du lendemain, la difficulté à communiquer avec ses proches, etc.).

Il est important de pouvoir exprimer vos doutes et vos craintes. Selon vos besoins, il est possible de consulter une psychologue du centre. Ces consultations sont gratuites et confidentielles, ouvertes également à votre entourage.

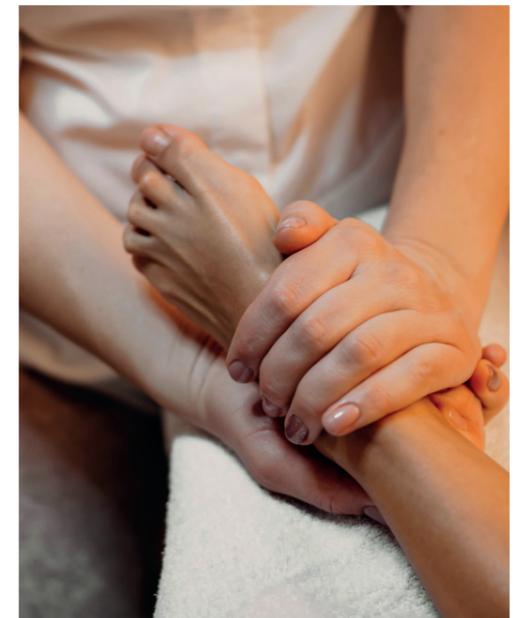
N'hésitez pas à faire appel à cette aide extérieure, à votre famille ou vos amis dès que vous en ressentez le besoin.

LES SOINS DE SUPPORT

La prise en charge d'un patient atteint d'un cancer ne se limite pas à la seule dimension médicale. Elle doit être globale pour aider le patient dans cette épreuve. Nous travaillons avec l'Institut de Cancérologie du Littoral afin de permettre l'accès à divers soins de support tout au long du parcours.

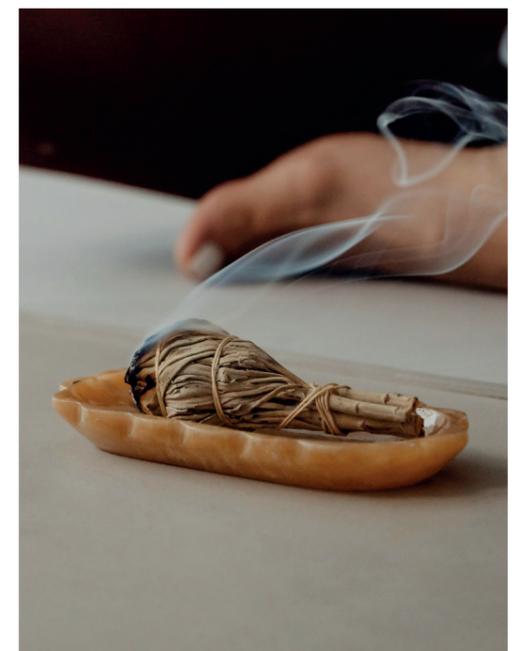
Le but de ces soins est **d'écouter, soutenir, accompagner le patient** et lui permettre de **mieux comprendre, de s'évader et de mieux se sentir**. Ils font intervenir divers corps de métiers pour une prise en charge globale et complète. Ces soins de support ont une place importante dans le traitement du cancer.

Ils sont financés pour la majorité par l'association Etincelle.



LA RÉFLEXOLOGIE

Issue de la médecine traditionnelle chinoise, aide à soigner certains maux par la voûte plantaire notamment.



LA SOPHROLOGIE

Technique de détente et de relaxation pour mieux appréhender la maladie.



LE YOGA

Postures simples et techniques de respiration pour apporter un équilibre physique et mental.



L'ART THÉRAPIE

Laisse libre cours à l'imagination et permet de s'exprimer avec autre chose que des mots.



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Permet de garder une certaine forme et de mieux faire face à la maladie



LES SOINS ESTHÉTIQUES

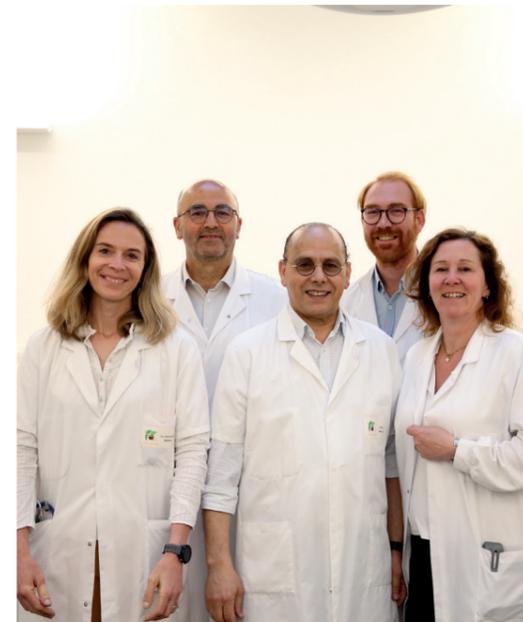
Apaisement et conseils dans la mise en valeur du corps et du visage pendant des traitements parfois lourds.

Agir mieux.

JOLIOT CURIE
CENTRE DE RADIOTHÉRAPIE

Les équipes.

L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS S'ORGANISENT ET COOPÈRENT AFIN DE VOUS OFFRIR UNE PRISE EN CHARGE DE GRANDE QUALITÉ. LE CENTRE ACCUEILLE RÉGULIÈREMENT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES MÉDECINS JUNIORS, DES INTERNES ET DES STAGIAIRES.



Les questions les plus fréquentes.

Puis-je manger avant une séance ?

Oui.

Puis-je m'exposer au soleil après la radiothérapie ?

Oui, mais en protégeant les zones irradiées pendant un an.

Suis-je radioactif ?

Non, il n'y a pas d'injection de produit radioactif et donc aucun risque pour votre entourage (enfant, femme enceinte, conjoint, etc.).

Puis-je tomber enceinte pendant la radiothérapie alors que j'ai un contraceptif ?

Il faut aborder le sujet avec votre médecin référent afin d'avoir une contraception adaptée.

Puis-je utiliser de la crème ?

Non, il est recommandé de ne pas utiliser de crème, sauf avis du médecin.

Les séances sont-elles douloureuses ?

Non.

Est-ce que je vais perdre mes cheveux ?

Oui, s'il s'agit d'une radiothérapie cérébrale.

Est-ce que je vais être fatigué(e) ?

Oui, la radiothérapie peut générer de la fatigue accentuée par les trajets quotidiens pour venir faire son traitement.

Puis-je interrompre la radiothérapie ?

Non, en aucun cas le traitement ne doit être interrompu sauf accord du médecin.

Puis-je poursuivre mon traitement habituel ?

Oui, il peut être poursuivi sauf avis contraire du médecin.

Puis-je faire de la chimiothérapie pendant la radiothérapie ?

Oui, il est tout à fait possible d'associer chimiothérapie ou immunothérapie et radiothérapie.

Puis-je travailler pendant le traitement ?

Oui, les horaires des séances peuvent être adaptés, afin que vous puissiez poursuivre votre activité professionnelle.

La démarche d'amélioration de la qualité.

LE CENTRE JOLIOT CURIE EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS.

Le service qualité, composé d'une responsable qualité et d'un coordinateur de la gestion des risques associés aux soins, développe et met à disposition des professionnels des outils et méthodes afin d'optimiser la sécurité des soins. La visite de certification, effectuée par la Haute Autorité de Santé, a eu lieu en Février 2020.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Grâce à l'implication de la direction et de l'ensemble des professionnels, l'établissement a été certifié A pour une durée de 6 ans. Le rapport de certification est disponible sur le site de la HAS. L'Agence de Sécurité Nucléaire (ASN) effectue des contrôles réguliers au sein de notre établissement afin de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, un questionnaire de fin de traitement vous est remis par les manipulatrices. Vos remarques ou suggestions sont pour nous des opportunités d'amélioration. Lors de votre traitement, vous pourrez également être sollicité pour répondre à des enquêtes concernant certaines de nos prestations, réalisées à des périodes définies. Les résultats de l'évaluation de la satisfaction des usagers sont tenus à votre disposition (affichage dans les salles d'attente).

Les représentants des usagers font régulièrement remonter vos suggestions et réclamations, en totale transparence. L'ensemble de ces dispositifs nous permettent d'améliorer en continue la qualité de votre prise en charge.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques / suggestions, vous pouvez nous contacter soit :

- Par courrier :
Centre Joliot Curie
À l'attention du Président de la CDU
Route de Desvres
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

- Par mail : contact@joliot-curie.fr

- Par le biais des représentants des usagers :
Monsieur Jean DUBURE, association Ligue contre le cancer.
Tél : 06 63 21 81 05
Mail : jdubure@orange.fr



LES INSTANCES

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)

participe à l'élaboration de la politique qualité de l'établissement et met en œuvre le projet médical. L'ensemble des médecins du Centre Joliot Curie en sont membres.

LE COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

travaille sur l'amélioration de la qualité de prise en charge de la douleur aiguë ou chronique des patients.

LE COMITÉ DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN)

a pour mission d'assurer la prévention et la surveillance des infections nosocomiales, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène.

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

facilite vos démarches et veille à ce que vous puissiez exprimer vos remarques ou vos griefs. Dans le cas où vous estimez être victime d'un préjudice, il vous est possible de l'exprimer auprès du secrétariat de manière permanente.

LE PROGRAMME DE MÉDICALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION (PMSI)

permet de décrire de façon synthétique et standardisée l'activité médicale des établissements de santé.

LA CELLULE D'IDENTITOVIGILANCE (CIV)

renforce la fiabilité de l'identification du patient et la sécurité de sa prise en charge.

LA REVUE DE DIRECTION

en lien avec la CME, permet de définir une stratégie, de fixer des orientations et d'identifier les actions à mener. Elle permet d'évaluer le niveau de performance atteint au travers des divers objectifs fixés.

LE COMITÉ DES VIGILANCES

a pour mission de traiter les événements indésirables déclarés (cotation, analyse, proposition d'actions d'amélioration,...) afin d'apporter une réponse et éviter que l'évènement ne se reproduise. Ce comité permet également d'analyser les différents risques liés à l'activité médicale et de soins ainsi que les risques techniques, informatiques et environnementaux.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Dr. BERTAL	Administrateur du GCS
Dr. BERNOU	Président de la CDU, Médiateur médical
Julie LHOMME	Vice Présidente de la CDU, Médiateur non médical
Aurélie SIRA VANDERSCHULDEN	Responsable qualité gestion des risques
Martine GEVAS	Coordinatrice de la gestion des risques associés aux soins
Valentine HALOT	Psychologue
Véronique HOCHART	Manipulatrice en radiothérapie
Cindy FOURNIER	Secrétaire médicale
Sabrina LAVOGEZ	Secrétaire référente
Marie Sylvie MARMIN	Dosimétriste
Jean DUBURE	Représentant des usagers



Charte du patient en cancérologie.

Le GCS Public Privé de radiothérapie est une association de médecins oncologues et radiothérapeutes. L'objectif est de proposer aux patients une prise en charge optimale et d'égalité qualité avec un niveau d'exigence et de sécurité maximal.

01 - Le patient garde libre choix de son médecin.

02 - Tout traitement ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient ; celui-ci a le droit de refuser.

03 - L'information donnée au patient doit être libre et loyale. La personne prise en charge participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister d'une personne de confiance qu'elle choisit librement.

04 - Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles administratives, médicales et sociales qui la concernent. Le personnel du Centre est tenu au secret professionnel défini par les articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal.

05 - Le centre de radiothérapie garantit la même qualité d'accueil, de traitement et de soins pour tous les patients dans le respect de ses convictions religieuses et philosophiques.

06 - Le personnel est attentif au soulagement de la douleur et met tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne.

07 - Le patient atteint de cancer adhère volontairement à l'organisation du réseau.

08 - Le patient accepte que les informations recueillies dans le cadre du réseau soient utilisées conformément aux règles de confidentialité (déclaration à la Commission Nationale Informatique et Libertés) pour évaluer et optimiser les thérapeutiques mises en œuvre.

09 - Une collaboration est assurée avec tous les professionnels de santé impliqués dans le traitement.

10 - Des contrôles qualités internes et externes sont réalisés en continu sur les appareils et équipement utilisés pour le traitement.

11 - Nous répondons aux exigences réglementaires de l'ASN (Agence de Sûreté Nucléaire) en matière de qualité et de sécurité de la prise en charge des patients, tout en respectant les critères d'agrément pour la pratique de la radiothérapie.

12 - Le Centre a mis en place des questionnaires de satisfaction, des fiches de suggestion et réclamation afin de recueillir les informations et plaintes des usagers et garantir une prise en compte de leurs doléances.

Les droits des usagers.

Vous avez le droit :

DE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

En application de la loi du 4 mars 2002, l'établissement vous propose de désigner une personne de confiance qui sera consultée au cas où vous retrouveriez dans l'incapacité d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information nécessaire. Cette désignation se fait par écrit en remplissant le document qui vous est proposé (modifiable à tout moment).

DE CHOISIR VOTRE PRATICIEN QUI SERA VOTRE MÉDECIN RÉFÉRENT

Ce libre choix peut s'exercer par un parent, un proche ou la personne de confiance tel que définie dans le code de la santé publique.

D'EXPRIMER VOTRE VOLONTÉ DE FIN DE VIE

(cf. Article L1111-11 du code de la santé publique). Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, rédiger des directives anticipées pour le cas où, en fin de vie elle serait dans l'incapacité d'exprimer sa volonté. Ces directives indiquent ses souhaits concernant les conditions de limitation ou d'arrêt de traitement.

AU CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ

Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations qui lui sont fournies, les décisions concernant sa santé. Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix.

D'EXPRIMER VOTRE AVIS

Des questionnaires de satisfaction vous seront proposés. Ceux-ci permettront d'évaluer notre prestation. Le service qualité examinera avec la plus grande attention toute proposition d'amélioration.

D'AVOIR ACCÈS OU DE MODIFIER VOS DONNÉES PERSONNELLES

Loi informatique et liberté. L'établissement dispose d'un fichier informatique de gestion des patients. Ce fichier est déclaré auprès de la CNIL. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Votre dossier est conservé 20 ans à partir de la dernière consultation.

AU RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ, DE VOTRE DIGNITÉ ET DE VOTRE INTIMITÉ

L'ensemble du personnel du GCS Joliot Curie s'engage à respecter les termes de la charte de l'établissement concernant le respect de la confidentialité, de la dignité et de l'intimité du patient. Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concerne.

D'OBTENIR VOTRE DOSSIER MÉDICAL

(cf. Articles L.1111-7 et R.1111-9 du code de la santé publique). Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Il vous est possible d'accéder à ces informations, en remplissant et en retournant le document disponible sur notre site internet ou auprès de notre secrétariat.

DE FAIRE DES REMARQUES, SUGGESTIONS OU ÉLOGES

(cf. Articles R.1112-79 à R.1112-94 du code de la santé publique). Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement au responsable concerné. Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction vous pouvez adresser un courrier à l'administrateur de l'établissement.

Les devoirs des usagers.

Vous devez respecter :

LE RÉGLEMENT ET LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

La vie de l'établissement est régie par des règles, certaines limites peuvent vous être opposées pour la sécurité, le bien-être des patients et le bien de tous. Entrer dans l'établissement, c'est accepter de se plier à ce règlement.

LES PERSONNES, LE MATÉRIEL ET LES LOCAUX

Chaque usager se doit de respecter le personnel de l'établissement. Aucun propos déplacé ou injurieux ne sera toléré par la direction. Le matériel et les locaux du Centre sont coûteux, leur entretien nécessite des efforts et des moyens

financiers importants. Ils sont à votre disposition mais aussi sous votre garde. Evitez toute détérioration et tout gaspillage.

LES INTERDICTIONS DE FUMER

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

LES ZONES DE STATIONNEMENT

Un parking est à disposition des usagers. Des places sont réservées aux ambulanciers.

L'INTERDICTION DE FAIRE ENTRER DES ANIMAUX

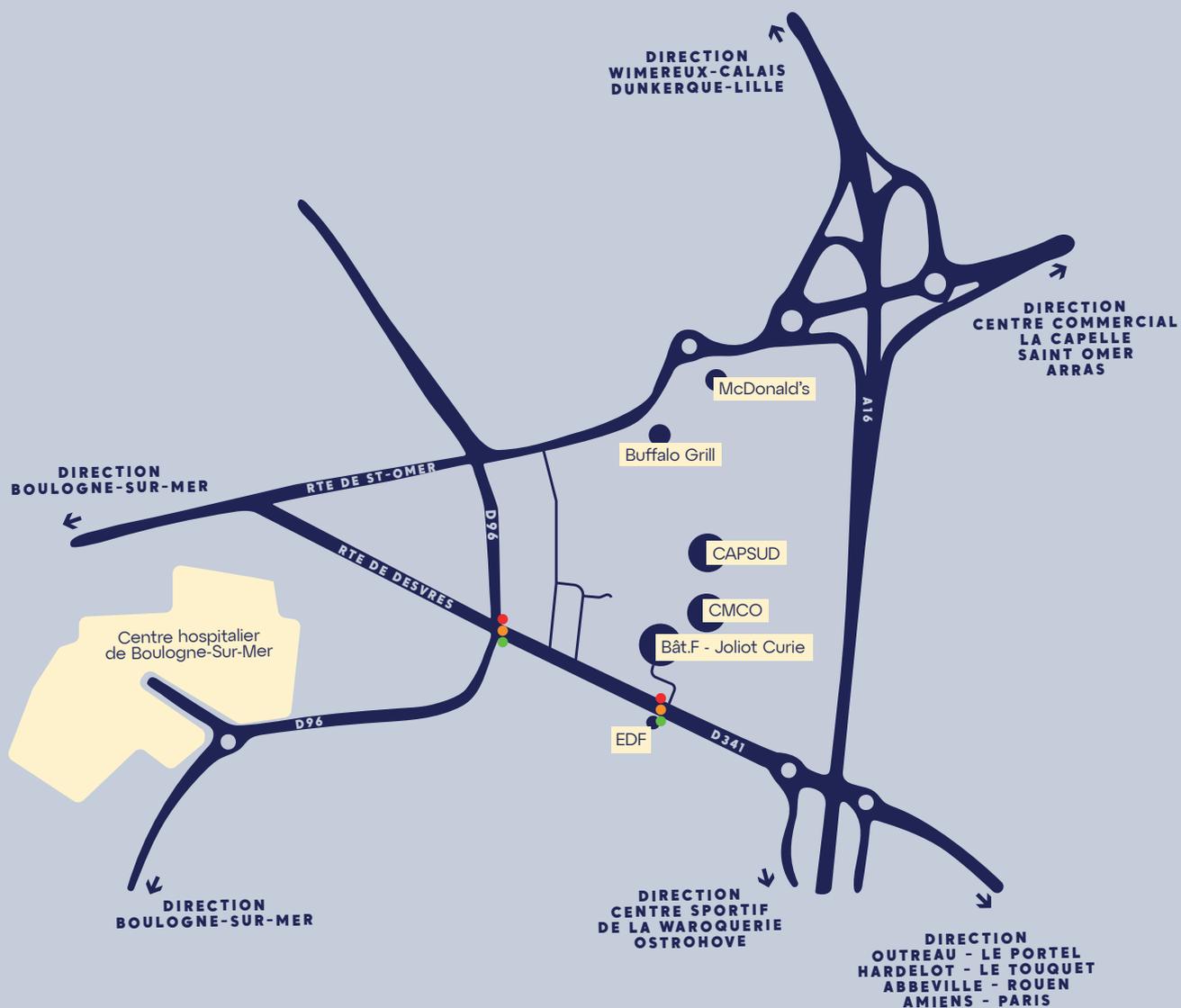
Les animaux domestiques sont strictement interdits dans les bâtiments.



EN CAS D'URGENCE

Dans la journée, veuillez contacter le Centre Joliot Curie GCS Public Privé du Littoral au
03 21 31 20 20

La nuit ou le week-end, veuillez contacter le CMCO Côte d'Opale au
03 21 99 11 11



ROUTE DE DESVRES - 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
TÉL. 03 21 31 20 20 - FAX 03 21 80 39 30
ASSISTANTES@RADIOTHERAPIE-ONCOLOGIE.FR